

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Identificateur de produit	MF2700- A
Autres moyens d'identification	N.D
Utilisation recommandée	Revêtement époxy
Restrictions d'utilisation	Inconnu
Identificateur de fournisseur	MF PAINTS INC. 1605 Boulevard Dagenais Ouest Laval, Québec Canada H7L 5A3

N° de téléphone d'urgence

**Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24 Canada
(CANUTEC) : (613) 996-6666****SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification**

Sensibilisation cutanée Catégorie 1B
Corrosion/irritation cutanée Catégorie 2
Lésions oculaires/irritations oculaires graves Catégorie 2A
Toxicité aiguë, Catégorie 5 par voie orale
Dangereux pour l'environnement aquatique - aiguë Catégorie 2
Dangereuse pour l'environnement aquatique - chronique Catégorie 2

**Éléments d'étiquette****Mot d'avertissement**

Avertissement

Mentions de danger

H303 : Peut être nocif en cas d'ingestion
H315 : Provoque une irritation cutanée
H317 : Peut provoquer une réaction allergique cutanée
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
H401 : Toxique pour les organismes aquatiques
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence**Prévention :**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P264 Laver soigneusement avec beaucoup d'eau et de savon après manipulation. P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail. P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison/médecin/...si vous ne vous sentez pas bien. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P391 Recueillir les déversements. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans un récipient sûr conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

Autres dangers :

Inconnu

SECTION 3. COMPOSITION

Nom chimique	CAS Non.	% concentration
Produit de réaction : bisphénol-A- (épichlorhydrine) résine époxy	25085-99-8	50-80
Éther glycidyle alkylique (C12-C14)	68609-97-2	1-10
1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane	17557-23-2	5-10
Bisphénol-F/résine époxy d'épichlorhydrine	28064-14-4	5-10
Alcool benzyle	100-51-6	1-10

SECTION 4. IDENTIFICATION DES DANGERS

Mesures de premiers soins

Inhalation:

Amener le patient à l'air frais. Administrer le bouche à bouche si le patient ne respire pas. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau

Rincer à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste ou si vous vous sentez mal.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion:

Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Donner deux verres d'eau pour la dilution. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation:

Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.

En cas de contact avec la peau:

Nocif en cas de contact avec la peau. Provoque une irritation de la peau. L'exposition peut provoquer une réaction allergique

En cas de contact avec les yeux:

Provoque des lésions oculaires graves.

En cas d'ingestion:

L'ingestion est susceptible d'être nocive ou d'avoir des effets néfastes.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial: Instructions particulières:

Si un médecin ou une assistance médicale est nécessaire, munir le contenant ou l'étiquette.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : brouillard d'eau, mousse, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inadaptés

jet d'eau

Dangers spécifiques liés au produit

Lors d'un incendie, la fumée peut contenir le matériau d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Portez un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression positive et des vêtements de protection contre l'incendie. Évitez tout contact avec ce matériau pendant les opérations de lutte contre l'incendie. En cas de contact, enfiler des vêtements de lutte contre l'incendie entièrement résistants aux produits chimiques et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Zone dégagée. Assurez-vous d'une ventilation adéquate. Portez des vêtements et des équipements de protection individuelle appropriés.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour le confinement, assurez-vous d'une ventilation adéquate et absorbez tout déversement avec un liant liquide inerte et éliminez les déchets en toute sécurité.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité**

Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Lors de l'utilisation, ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas. Assurer une ventilation adéquate. Portez un équipement de protection individuelle approprié. Évitez d'utiliser des bandes chauffantes électriques. Éviter le rejet dans l'environnement. Respectez les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions d'entreposage en toute sécurité

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conservez-les conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales. Entreposer à l'écart des matériaux incapables.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle**

Tous les vêtements de protection doivent être convenablement propres et disponibles pour s'habiller avant le travail. Les mesures ou contrôles d'ingénierie et les recommandations en matière d'EPI ne sont que des lignes directrices et peuvent ne pas s'appliquer à toutes les situations. Données non disponibles. Pour plus d'informations, veuillez consulter les exigences correspondantes sous <http://www.ccohs.ca/topics/hazards/chemical/chemicals/>

Contrôles techniques appropriés

Ventilation par aspiration localisée requise. L'air d'appoint doit être fourni pour équilibrer l'air qui est évacué par la ventilation par aspiration locale ou générale. Fournir une ventilation suffisante pour maintenir les vapeurs en dessous de la limite d'exposition admissible. Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurez-vous que toutes les réglementations nationales / locales sont respectées.

Mesures de protection**individuelle Mesures générales**

Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas pendant le travail. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux. Si les vêtements entrent en contact avec des matériaux, ne les laissez pas sortir du lieu de travail. Lavez-vous soigneusement les mains et toute peau exposée après le travail et avant les pauses.

Protection des yeux et du visage

Utilisez des lunettes de protection hermétiquement fermées ou des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau

Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques. Portez des vêtements imperméables si nécessaire pour éviter tout contact avec le produit.

Protection respiratoire

Si la ventilation est insuffisante, porter une protection respiratoire.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Apparence	Liquide clair
Odeur	Non disponible
Seuil d'odeur	Non disponible
pH	Non disponible
Point de fusion	Non disponible
Point d'ébullition initial / plage	Non disponible
Point d'éclair	>93 °C
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité (solide ; gaz)	Non disponible
Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosivité	Non disponible
Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosivité	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Gravité Spécifique	1.14-1.20
Solubilité	Partiel
Coefficient de partage-n-Octanol/eau	Non Disponible
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ	
	<p>Réactivité Non réactif</p> <p>Stabilité chimique Stable dans les conditions de manutention et de stockage recommandées</p> <p>Possibilité de réactions dangereuses Ce produit polymérisera s'il est mélangé à une amine. Une chaleur considérable peut se dégager.</p> <p>Conditions à éviter Évitez que les températures ne dépassent le point d'éclair. Évitez tout contact involontaire avec les amines.</p> <p>Matériaux incompatibles Oxydants forts, alcalis forts, acides minéraux forts, amines.</p> <p>Produits de décomposition dangereux Inconnu.</p>
SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES	
	<p>Voies d'administration probables Inhalation, contact avec la peau, contact avec les yeux, ingestion.</p> <p>Toxicité aiguë Par voie orale : Nocif en cas d'ingestion. Voie cutanée : Nocif par contact avec la peau.</p> <p>Données DL50 et CL50 Non disponible</p> <p>Corrosion/irritation de la peau Provoque une irritation de la peau. Lésions oculaires graves / irritation Provoque de graves lésions oculaires</p> <p>STOT (Toxicité pour certains organes cibles) Pas de données</p> <p>Inhalation à exposition unique</p> <p>Risque d'aspiration Non classé sur la base des données disponibles.</p> <p>STOT (Toxicité pour les organes cibles spécifiques) Pas de données</p> <p>Exposition répétée</p> <p>Sensibilisation respiratoire et/ou cutanée Peut irriter les muqueuses, les yeux, le nez et les voies respiratoires</p> <p>Passages. Peut provoquer une crise d'asthme chez les personnes présentant une hyperréactivité bronchique préexistante. L'exposition à des concentrations élevées peut entraîner une bronchite, un spasme bronchique et un œdème pulmonaire. Les effets sont généralement réversibles. Peut provoquer une dépression du SNC avec des symptômes de nausées, d'étourdissements, de somnolence, d'étourdissements, de perte de coordination</p> <p>Cancérogénicité Inconnu</p> <p>Toxicité pour la reproduction Non disponible</p> <p>Mutagénicité des cellules germinales Non disponible</p> <p>Effets interactifs Non disponible</p>
SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES	
	<p>Dangereux pour l'environnement aquatique. Le SIMDUT ne l'exige pas. Ceci n'est pas exigé par OSHA HCS 2012.</p>
SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION	
	<p>Méthodes d'élimination Jetez le contenu/réceptacle dans un récipient sûr conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.</p>
SECTION 14. INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS	
	<p><u>Numéro ONU ; Nom officiel de transport ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) du Règlement sur le TMD ; UN3082 ; SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (bisphénol-A-(épichlorhydrine) résine époxy) ; CLASSE 9 ; CHAPITRE III</u></p> <p><u>Numéro ONU ; Nom officiel de transport ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) de l'IMDG (maritime) ; UN3082 ; SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (bisphénol-A-(épichlorhydrine) résine époxy) ; CLASSE 9 ; PG III ; POLLUANT MARIN</u></p> <p><u>Numéro ONU ; Nom officiel de transport ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) de l'IATA (air) ; UN3082 ; SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (bisphénol-A-(épichlorhydrine) résine époxy) ; CLASSE 9 ; PG III ; POLLUANT MARIN</u></p>

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	
	Non requis en vertu de la réglementation canadienne.
SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS	
Date de préparation	Août 2022
Date de la dernière révision	14 décembre 2023
Indicateurs de révision	L'ensemble de la DSMD a été modifié en août 2020 pour être conforme au SIMDUT 2015, qui intègre le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques pour les lieux de travail canadiens.
Références CCHST, 2016 ©	1. Feuilles d'information de l'ACSST, septembre 2016, 2. Fiche(s) signalétique(s) du fournisseur
ACGIH	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
ATE	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Service de résumés chimiques
DSL	Liste intérieure des substances
IARC	Agence internationale pour la recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
LC	Concentration mortelle
LD	Dosage mortel
NIOSH	Institut national de sécurité et de santé au travail Programme national de toxicologie (États-Unis)
NTP	
OSHA	Limite d'exposition admissible de l'Occupational Safety and Health Administration (États-Unis)
PEL	
STEL	Limite d'exposition à court terme
TDG	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Valeur limite de seuil
TSCA	Les composants du produit son répertoriés dans L'inventaire de le contrôle des substances toxiques
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

AVIS : Les déclarations, recommandations et informations techniques contenues dans ce document sont exactes au meilleur savoir de MF PAINTS INC. Les données ne se rapportent qu'au matériel spécifiquement désigné dans le présent document. Elles ne sont pas valides si le matériel est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux. Il est de la responsabilité des utilisateurs de vérifier la convenance de ces informations pour leur propre usage particulier, et de tester ce produit avant utilisation. MF PAINTS INC. n'assume aucune responsabilité légale quant à l'utilisation de ces données ou tout dommage direct, indirect consécutif, économique ou autres, sauf le cas échéant, remplacer le produit ou rembourser le prix d'achat, tel que prévu dans le contrat d'achat.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1. IDENTIFICATION	
Identificateur du produit	MF2700-B
Autres moyens d'identification	N. D.
Usage recommandé	Revêtement Époxy
Restrictions d'utilisation	Inconnu
Identificateur du fournisseur	MF PAINTS INC. 1605 Boulevard Dagenais Ouest Laval, Québec Canada H7L 5A3
No. 24-hres	Numéro d'urgence 24 heures au Canada (CANUTEC): (613) 996-6666

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS	
	Classification Toxicité aiguë, orale (catégorie 4) Toxicité aiguë, cutanée (catégorie 5) Sensibilisation cutanée (catégorie 1A) Corrosion/irritation cutanée (catégorie 1B) Lésions oculaires graves/irritation (catégorie 1) Toxicité pour la reproduction (catégorie 2) Danger pour le milieu aquatique - aigu (Catégorie 1) Danger pour le milieu aquatique - chronique (Catégorie 1)
	Mention d'avertissement Danger Mention de danger H302 Nocif en cas d'ingestion H312 Nocif par contact cutané H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves H334 Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires H360 Peut nuire aux enfants allaités H361 Peut nuire au fœtus. Soupçonné de nuire à la fertilité H400 Très toxique pour les organismes aquatiques H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
	Conseil(s) de prudence Prevention: P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité n'aient été lues et comprises. P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards. P263 Éviter tout contact pendant la grossesse/pendant l'allaitement. P264 Laver soigneusement avec beaucoup d'eau et de savon après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer lorsque vous utilisez ce produit. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P284 Porter une protection respiratoire. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/douche. P304 + P341 + P311 EN CAS D'INHALATION : Si la respiration est difficile, sortir à l'air frais et maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la poudre sèche ou de la mousse pour l'extinction. P233 Garder le récipient bien fermé. P405 Magasin fermé à clé. P501 Éliminer le contenu/récipient dans un récipient sûr conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.
	Autres dangers : Inconnu Étiquetage spécial SGH : EUH205 - « Contient des composants époxy. Peut produire une allergie cutanée.

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	% Par poids
Isophorone diamine	2855-13-2	20 - 25%
Alcool benzylique	100-51-6	5 - 10%
4-Nonyl phenol, ramifié	84852-15-3	25 - 30%
Composant propriétaire 1	Propriétaire	15 - 25%

SECTION 4. PREMIERS SOINS**Mesures de premiers soins****Inhalation:**

EN CAS D'INHALATION : Amener la personne à l'air frais et la maintenir à l'aise pour respirer.

Contact avec la peau :

Rincer à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou si vous ne vous sentez pas bien.

Contact visuel :

Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin.

Ingestion:

Rincer la bouche puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais faire vomir ni donner quoi que ce soit par voie orale si la victime est inconsciente ou a des convulsions. Soins médicaux immédiats requis.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Douleur brûlante et lésions cutanées corrosives graves. Peut brûler la bouche, la gorge et l'estomac. Peut provoquer une grave irritation et des brûlures des voies respiratoires. Peut provoquer une réaction allergique respiratoire. Provoque de graves lésions oculaires. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des larmolements, des rougeurs, un gonflement et une vision floue. Des lésions oculaires permanentes, y compris la cécité, pourraient en résulter.

Soins médicaux immédiats et traitement spécial :

Fournir des mesures de soutien générales et traiter de manière symptomatique. Brûlures chimiques : Rincer immédiatement à l'eau. Pendant le rinçage, retirez les vêtements qui n'adhèrent pas à la zone affectée. Appelez une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport à l'hôpital. Gardez la victime au chaud. Gardez la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**Agents extincteurs****Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie : eau pulvérisée, mousse, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau

Dangers spécifiques découlant du produit

Lors d'un incendie, des gaz nitreux, des fumées, des isocyanates et des vapeurs peuvent se former.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Un appareil respiratoire autonome et un équipement de détection doivent être portés en cas d'incendie.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Zone dégagée. Assurer une ventilation adéquate. Porter des vêtements et un équipement de protection individuelle appropriés.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour le confinement, assurer une ventilation adéquate, absorber tout déversement avec un liant liquide inerte et éliminer les déchets en toute sécurité.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions pour une manipulation sûre**

Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité n'aient été lues et comprises. Ne respirez pas la poussière ou le brouillard. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne mettez pas ce matériau en contact avec les yeux. Ne pas goûter ni avaler. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Assurer une ventilation adéquate. Doit être manipulé dans des systèmes fermés, si possible. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Portez un équipement de protection individuelle approprié. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Tenir à l'écart des sources d'ignition. -Ne pas fumer. Prenez des mesures de précaution contre les décharges statiques.

Conditions de stockage en toute sécurité

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales. Conserver à l'écart des matériaux inutilisables.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle**

Tous les vêtements de protection doivent être convenablement propres et disponibles pour s'habiller avant le travail. Les mesures ou contrôles techniques et les recommandations en matière d'EPI ne sont que des lignes directrices et peuvent ne pas s'appliquer à toutes les situations. Données non disponibles. Pour plus d'informations, veuillez consulter les exigences correspondantes sous <http://www.ccohs.ca/topics/hazards/chemical/chemicals/>

Contrôles techniques appropriés

Ventilation par aspiration locale requise. De l'air d'appoint doit être fourni pour équilibrer l'air qui est éliminé par une ventilation locale ou générale. Assurer une ventilation suffisante pour maintenir les vapeurs en dessous de la limite d'exposition admissible. Des fontaines oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurez-vous que toutes les réglementations nationales/locales sont respectées.

Mesures de protection individuelle**Mesures générales**

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Évitez tout contact avec la peau ou les yeux. Si les vêtements entrent en contact avec du matériel, ne laissez pas sortir du lieu de travail. Nettoyez soigneusement les mains et toute peau exposée après le travail et avant les pauses.

Protection des yeux/du visage

Utilisez des lunettes hermétiquement fermées ou des lunettes de sécurité avec des protections latérales résistantes aux produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques. Portez des vêtements imperméables si nécessaire pour vous protéger contre tout contact avec le produit.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.

**SECTION 9. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Apparence	Liquide ambre
Odeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non disponible
Point de fusion	Non disponible
Point de congélation	Non disponible
Point d'éclair	>93°C
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible
Limites supérieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité.	Non disponible
Limites inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité.	Non disponible
Tension de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Gravité spécifique	0.9-1.0
Solubilité dans l'eau	Partielle
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ	
Réactivité	Non réactif
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage
Risque de réactions dangereuses	Ce produit polymérisera s'il est mélangé à une résine époxy. Une chaleur considérable peut se dégager.
Conditions à éviter	Évitez les températures dépassant le point d'éclair. Résines époxy dans des conditions non contrôlées.
Matériaux incompatibles	Agents oxydants forts et acides.
Produits de décomposition dangereux	Inconnu
SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES	
Voies d'administration probables	Inhalation, contact avec la peau, contact avec les yeux, ingestion
Toxicité aiguë	Orale : Phénol DL50 : 317 mg/kg (rat) Cutané : Nocif par contact cutané DL50 : 850 mg/kg
Données LD50 and LC50 Data	Indisponible
Corrosion/Irritation cutanée	Provoque une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique	Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.
Danger par aspiration	Non classé en fonction des données disponibles.
Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées	Peau, yeux, système nerveux central, système respiratoire.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucune donnée
Cancérogénicité	Inconnu
Toxicité pour la reproduction	Non classés
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classés
Effets d'interaction	Non classés
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES	
	Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables. Ceci n'est pas exigé par le SIMDUT. Ceci n'est pas requis par OSHA HCS 2012.
SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION	
	Méthodes d'élimination des déchets Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales, provinciales, territoriales et internationales.
SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT	
	Numéro ONU ; Nom d'expédition correct ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) du Règlement TMD : UN3267 ; LIQUIDE CORROSIF, BASIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. Isophorone diamine, 4-nonylphénol, ramifié) ; CLASSE 8 ; GE III
	Numéro ONU ; Nom d'expédition correct ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) de l'IMDG (maritime) : UN3267 ; LIQUIDE CORROSIF, BASIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. (. Isophorone diamine, 4-nonylphénol, ramifié) ; CLASSE 8 ; GE III ; POLLUANT MARIN
	Numéro ONU ; Nom d'expédition correct ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) de l'IATA (aérien) : UN3267 ; LIQUIDE CORROSIF, BASIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. Isophorone diamine, 4-nonylphénol, ramifié) ; CLASSE 8 ; GE III ; POLLUANT MARIN

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATIONS

Conforme au règlement (CE) n°1907/2006
Sécurité/santé Spécificités de la réglementation canadienne : Se référer à la section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (RPD).

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de Préparation	Août 2022
Date de la plus récente version révisée	14 décembre, 2023
Indicateurs de révisions	L'ensemble du MSDS a été modifié en août 2020 pour être conforme au SIMDUT 2015 qui intègre le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques pour les lieux de travail au Canada. (REACH), Annexe 11, modifié par le règlement (UE) No 2020/878-France.
Références	1. Fiches d'information CHOHS Septembre 2016 © CCHST 2016 2. Fiche (s) de sécurité du (des) produit (s)
ACGIH	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
ATE	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Service de résumés chimiques
DSL	Liste intérieure des substances
IARC	Agence internationale pour la recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
LC	Concentration mortelle
LD	Dosage mortel
NIOSH	Institut national de sécurité et de santé au travail Programme national de toxicologie (États-Unis)
NTP	
OSHA	Limite d'exposition admissible de l'Occupational Safety and Health Administration (États-Unis)
PEL	
STEL	Limite d'exposition à court terme
TDG	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Valeur limite de seuil
TSCA	Les composants du produit son répertoriés dans L'inventaire de le contrôle des substances toxiques
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Avis: Les déclarations, recommandations et informations techniques contenues dans ce document sont exactes au meilleur savoir MF PAINTS INC. MF PAINTS INC.. Les données ne se rapportent qu'au matériel spécifiquement désigné dans le présent document. Elles ne sont pas valides si le matériel est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux. Il est de la responsabilité des utilisateurs de vérifier la convenance de ces informations pour leur propre usage particulier, et de tester ce produit avant utilisation. MF PAINTS INC. n'assume aucune responsabilité légale quant à l'utilisation de ces données ou tout dommage direct, indirect consécutif, économique ou autres, sauf le cas échéant, remplacer le produit ou rembourser le prix d'achat, tel que prévu dans le contrat d'achat.